

# Analyse des lacunes et de politiques

## Boîte à outils pour les actions anticipées dirigées au niveau local

### Objet

Cet outil est conçu pour identifier les facteurs qui peuvent favoriser les actions anticipées (AA) dirigées au niveau local, ainsi que les lacunes, faiblesses ou obstacles qui peuvent les entraver. Cette analyse permet d'identifier les options réalisables et de concevoir le processus d'AA dirigée au niveau local à appliquer. Ces informations peuvent également être utilisées comme base de référence lors du lancement d'un processus d'action anticipée dirigée au niveau local, et pour influencer les changements de politique et de pratique à différents niveaux.

### Directives

L'analyse des lacunes passe par une série de questions, destinées aux acteurs locaux et nationaux, qui doivent être posées avant et parallèlement à l'évaluation participative de la vulnérabilité et des capacités (EPVC), afin d'éclairer cette dernière. Utilisez les éléments ci-dessous pour guider vos questions, lors des entretiens avec les informateurs clés et lors des discussions de groupe. Il convient de veiller à ce que l'analyse des lacunes se concentre intentionnellement sur l'identification des informations relatives aux phénomènes dangereux devant faire l'objet d'une action anticipée prioritaire et sur l'état des mécanismes connexes.

L'analyse des politiques peut impliquer des recherches documentaires sur les cadres juridiques existants, elle fait naître des questions sur ce qu'il faut rechercher, ainsi que des questions à poser aux personnes interrogées ou participant à des discussions de groupe. En appliquant une optique intersectionnelle, l'analyse doit inclure des détails sur tous les aspects particuliers et les différences dans les points de vue et les expériences ventilés par sexe.

Les parties prenantes impliquées devraient être notamment :

- L'autorité de gestion des catastrophes ;
- Le département de météorologie ;

[Réseau Mondial des Organisations de la Société Civile pour la Réduction des Catastrophes \(GNDR\)](#)

Association à but non lucratif enregistrée sous le numéro 1141471. Société à responsabilité limitée, enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 07374358

Siège social: 8 Waldegrave Rd, Teddington, Londres, TW11 8HT, Royaume-Uni

+44 (0)2089 777726 | [info@gndr.org](mailto:info@gndr.org) | [gndr.org](http://gndr.org)

- Agences disposant d'une expertise technique pour l'aléa prioritaires en matière de planification d'actions basées sur les prévisions ;
- Les acteurs impliqués dans l'action anticipée (c.-à-d. autres acteurs locaux, sociétés de la Croix-Rouge, agences des Nations unies, ONG internationales, etc.) ;
- Des conseillers en matière de trésorerie (c.-à-d. groupes de travail sur la trésorerie) ;
- Les plateformes de coordination locales et nationales.

Veiller à ce que les informations recueillies soient analysées et fassent l'objet d'un rapport permettant leur accessibilité aux décideurs, et comprennent une liste des personnes interrogées (nom, organisation, date, notes).

## Niveau local

L'analyse au niveau local doit être axée sur le statut ou la fonction du système d'administration locale en relation avec les communautés ciblées par le travail.

Facteurs à analyser	Questions directrices pour les entretiens
<b>Systemes d'alerte précoce privilégiant la prévision basée sur l'impact</b>	
1. Systemes d'alerte précoce et de surveillance pour prévoir et anticiper les problèmes humanitaires – connectés au niveau national	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quel est l'état des systemes de prévision des catastrophes et des crises ? – Quels sont ces systemes d'alerte et de surveillance, sont-ils opérationnels et couvrent-ils tous les aléas prioritaires ?</li> <li>• Ces systemes fournissent-ils des prévisions pour des catastrophes particulières prévues, ou ne fournissent-ils que des avertissements (alertes) ?</li> <li>• Les informations provenant des prévisions au niveau communautaire (basées sur l'impact) sont-elles utilisées au niveau national ?</li> </ul>
2. Systemes d'alerte précoce (SAP) communautaires – liés aux systemes de prévision et aux services d'information sur les risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les systemes communautaires d'alerte précoce sont-ils en mesure d'accéder aux informations sur les risques disponibles au niveau national (services météorologiques) et vice-versa ?</li> <li>• Les services météorologiques donnent-ils accès à leurs informations sur les risques ? Si oui, l'information est-elle utile (informe-t-elle efficacement la planification des actions locales) ?</li> </ul>
<b>Planification participative des mesures d'urgence</b>	
3. Plans de mesure d'urgence locaux régulièrement mis à jour intégrant les plans d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La planification des mesures d'urgence locale prend-t-elle en compte les capacités indiquées dans les plans de mesures d'urgence communautaires (ces derniers</li> </ul>

de la communauté (notamment la préparation, les actions préventives et les actions de réponse)	alimentent-ils le plan des mesures d'urgence local / du district, et la planification des mesures d'urgence communautaire est-elle soutenue efficacement) ?
4. Inclusion de représentants des communautés, des structures locales et des groupes menacés (notamment les éventuels bénéficiaires de microsubventions)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incluez-vous toutes les structures locales (engagement pansociétal), par exemple les comités communautaires de gestion des catastrophes, les groupes villageois d'épargne et de crédit, les communautés ou les groupes menacés, dans la planification des mesures d'urgence ?</li> </ul>
<b>Mécanismes de financement (notamment pour les microsubventions)</b>	
5. Allocation de ressources locales pour la préparation, l'action préventive et la réponse communautaires (notamment pour le renforcement des capacités et l'amélioration des compétences)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des ressources sont-elles fournies, que ce soit en nature, en fonds directs, en soutien technique, en renforcement des capacités ou en amélioration des compétences pour soutenir la préparation, l'action préventive et la réponse de la communauté ?</li> <li>• Si oui, les ressources sont-elles adéquates et accessibles par toutes les structures communautaires ?</li> </ul>
6. Financement / fonds d'urgence – accessibles aux structures et groupes d'intervention communautaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposez-vous de fonds pour soutenir les structures communautaires dans leur réponse à différents types de catastrophes ?</li> <li>• Le financement est-il accessible à toutes les structures d'intervention communautaires, par exemple les groupes / comités de développement communautaire, les groupes d'épargne et de prêts villageois (EPV) ?</li> </ul>
<b>Mécanismes de coordination de la réponse (plateformes)</b>	
7. Alerte précoce locale – mécanismes de coordination d'action rapide	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans quelle mesure la coordination des actions d'alerte précoce est-elle opportune, c'est-à-dire, y a-t-il des actions coordonnées pour atténuer / réduire l'impact avant les catastrophes ou seulement pour agir en réponse (des actions précoces / préventives sont-elles élaborées et mises en place pour les catastrophes / crises prévisibles) ?</li> </ul>
8. Mécanisme de coordination pour la mise en œuvre de la préparation améliorée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existe-t-il des mécanismes de coordination efficaces qui permettent la préparation institutionnelle des agences ou des acteurs avant une catastrophe / crise prévue ?</li> </ul>
9. Procédures pour une communication précoce des	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quel est l'état d'avancement de l'élaboration coordonnée des recommandations (communication des risques) et de</li> </ul>

<p>risques et pour l'interaction avec les organisations communautaires, notamment les groupes de volontaires émergents</p>	<p>la planification avec toutes les parties prenantes concernées, pour la communication efficace de ces recommandations (communication des risques) ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Les groupes cibles (par exemple, les groupes à haut risque) reçoivent-ils les informations sur les risques en temps opportun (sur la base des phénomènes prévus) et ces informations sont-elles comprises ?</li> <li>● Dans ces procédures, comment les structures communautaires (Comités villageois de Protection civile ou CVPC, Comité régional de Protection civile ou CRPC), ou les volontaires communautaires (Croix-Rouge) sont-ils engagés ?</li> </ul>
<p>10. Mécanismes de suivi et d'apprentissage locaux transparents, avec la participation des communautés (notamment avec des groupes traitant des causes profondes des catastrophes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Quels sont les mécanismes participatifs de suivi et d'apprentissage disponibles (pour la transparence et la reddition de compte) ?</li> <li>● Quelle est l'efficacité du mécanisme d'examen des prévisions (recommandations), des plans de mesures d'urgence locaux et des actions entreprises ?</li> </ul>

## Niveau national

À ce niveau, l'analyse est axée sur la communication d'informations et la prise de décision coordonnée avec le niveau local pour les facteurs suivants.

Facteurs à analyser	Questions directrices pour les entretiens
<b>Systèmes d'alerte précoce privilégiant la prévision basée sur l'impact</b>	
1. Identification des indicateurs de déclenchement et décision sur les seuils (utilisés pour les protocoles d'action précoce – pour prendre des mesures d'anticipation afin d'atténuer les impacts avant un aléa ou une crise). (Par exemple : l'intensité [niveau seuil] des précipitations prévues au cours d'une période spécifique qui permet de prédire avec certitude des inondations importantes et un impact significatif).	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Pour les systèmes d'alerte précoce (dont vous avez connaissance), les indicateurs de déclenchement sont-ils définis ?</li> </ul>
2. Systèmes d'alerte précoce et de surveillance pour prévoir et anticiper les problèmes humanitaires (avec une analyse claire des impacts précis liés à des scénarios définis sur la base de prévisions pour différents niveaux d'intensité des phénomènes dangereux).	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Quel est le statut des systèmes d'alerte précoce et de surveillance pour prévoir et anticiper les problèmes humanitaires ?</li> </ul>
3. Systèmes de prévision et services d'information sur les risques – connectés au niveau local.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le niveau local reçoit-il et fournit-il des informations suffisantes sur les risques ?</li> </ul>
<b>Planification participative des mesures d'urgence</b>	
4. Coordination des approches communes fondées sur les approches de planification des mesures d'urgence au niveau local et communautaire (notamment pour la préparation, les actions préventives et les actions de réaction menées au niveau local).	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Quel est l'état d'avancement de la planification collaborative des mesures d'urgence pour définir des approches communes (planification et action complémentaires faites par différents acteurs) qui permettent une préparation, des actions préventives et des actions de réponse menées localement ?</li> </ul>
5. Mécanisme participatif, notamment consultation des représentants des communautés et des groupes à risque (y compris les éventuels bénéficiaires de	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Quels sont les mécanismes participatifs permettant d'impliquer les représentants de la communauté et les groupes menacés dans la planification d'urgence / opérationnelle ?</li> </ul>

<p>microsubventions) au sujet de la planification opérationnelle.</p>	
<p>Mécanismes de financement (notamment pour les microsubventions)</p>	
<p>6. Sources disponibles de financement souple et approprié pour l'action précoce, notamment le financement de la planification des mesures d'urgence menée par la communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Existe-t-il des sources de financement souples pour financer l'action précoce et la planification des mesures d'urgence au niveau communautaire ?</li> </ul>
<p>7. Politiques de soutien à l'utilisation des microsubventions communautaires (Transferts monétaires de groupe)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Des politiques sont-elles disponibles pour soutenir l'utilisation des Transferts monétaires de groupe (microsubventions communautaires) ?</li> </ul>
<p>Mécanismes de coordination de la réponse (plateformes)</p>	
<p>8. Procédures et services pour l'activation de la préparation améliorée et des actions précoces en coordination avec le niveau local</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● En tant que pays, disposons-nous de procédures et de services pour l'activation de la préparation améliorée et des actions précoces en coordination avec le niveau local (par exemple, des protocoles d'action précoce) ?</li> </ul>
<p>9. Procédures de communication précoce des risques, notamment pour l'implication des organisations communautaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● En tant que pays, disposons-nous de procédures pour la communication précoce des risques, notamment pour l'implication (participation active aux mécanismes de coordination) des structures communautaires / organisations communautaires ?</li> </ul>
<p>10. Des mécanismes transparents de suivi et d'apprentissage avec la participation des communautés (notamment des groupes traitant des causes profondes des catastrophes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Quels sont les mécanismes participatifs de suivi et d'apprentissage disponibles (pour la transparence et la reddition de compte) ?</li> <li>● Dans quelle mesure le mécanisme d'examen des prévisions (recommandations), des plans de mesures d'urgence locaux et nationaux et des actions entreprises est-il efficace ?</li> </ul>

## Analyse des politiques

Les questions suivantes doivent être prises en compte lors de l'examen des politiques existantes :

1. Connaissez-vous des politiques existantes liées aux quatre sujets : Systèmes d'alerte précoce appliquant des méthodes de prévision basées sur l'impact ; Planification participative des mesures d'urgence ; Mécanismes de financement (notamment pour les microsubventions) ; Mécanismes de coordination de la réponse (plateformes) ?
2. Existe-t-il des politiques relatives à l'action anticipée ?
3. Sur la base de cet entretien ou de cette recherche, est-il nécessaire de revoir certaines de ces politiques ou d'en élaborer d'autres ?
4. Avez-vous réalisé ou envisagez-vous de réaliser des analyses de ces politiques ? Avez-vous des documents à partager ?

## Remerciements

Cet outil a été adapté à partir de [Plaidoyer national - boîte à outils](#) de GNDR. [Locally Led Anticipatory Action Guide and Toolkit \[Guide et boîte à outils pour l'action anticipée menée au niveau local\]](#) a été rédigé par Chris Ball, directeur de [Bounce Back Resilience Ltd](#) et conseiller humanitaire en matière de RRC et de changement climatique pour Diakonie Katastrophenhilfe. . Il a été élaboré sur la base des connaissances acquises au cours du projet Un leadership local pour un impact mondial, mis en œuvre en partenariat avec [Diakonie Katastrophenhilfe](#), [CARD](#), [CEDES](#), [SAF/FJKM](#) et [GNDR](#) ; et soutenu par des fonds de la République fédérale d'Allemagne par l'intermédiaire du [Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement](#) (BMZ).